



L'ENCADREMENT JURIDIQUE DU SUPPORTERISME EN FRANCE

LE 3 AVRIL 2026, 14H-18H - AMPHI C

FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES DE LILLE

1 PLACE DELIOT, 59000 LILLE

Organisée par **Maxime Le Troedec** et **Felix Liberkowski**, étudiants du Master droit public.
Avec le soutien de **Mathieu Le Bescond de Coatpont** et **Antoine Oumedjkane**

13h45 : Accueil des participants

14h : Allocutions d'accueil : **Aymeric Potteau**, Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille, **Mathieu Le Bescond de Coatpont**, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Lille, directeur du Master Droit des affaires - parcours Droit du Sport et **Antoine Oumedjkane**, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lille, directeur du Master Droit public - parcours Droit public de l'économie

14h15 : Propos introductifs : **Maxime le Troedec** et **Félix Liberkowski**, Étudiants du master droit public de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille

14h30 : Première table ronde : **Le contentieux des mesures prises à l'encontre des supporters**

Animée par **Carole Gallo**, Professeur de droit public à l'Université de Lille

Participants :

Bertrand Baillard, Vice-Président du Tribunal administratif de Lille et Président de la 3^e chambre

Pierre Barthélemy, Avocat au barreau de Paris

Antoine Simonneaux, Maître de conférences en droit public à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France

15h30 : Débats avec la salle

16h : Pause

16h15 : Deuxième table ronde : **Vers un statut du supporter**

Animée par **Amandine Blandin**, Maître de conférences à l'Université de Lille

Participants :

Maël Garde Provansal, Responsable du pôle Stades à la Ligue de football professionnel

Nicolas Hourcade, Professeur agrégé de sciences sociales à l'École centrale de Lyon

Sylvain Thiéry, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lille